

Conseil municipal du 06 Février 2018

Convocation le 29 Janvier 2018

Présents : MM Claude BOURNE, Thierry DUMOULIN, Jocelyn FIAT, Jérôme LABRETTE, Nicolas LAMBERT, Marc LYKO, André MEGE, Mme, Bernadette MONNET, Christine PAPON, Agnès RONCAGLIONE, Evelyne ROIBET, Christelle SENOCQ.

Absents : MM Christian LETOVANEC, Mmes Julie PEYRARD, Corinne LAGUT.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du mardi 09 janvier 2018

Marc LYKO est nommé secrétaire de séance.

Urbanisme:

- 1 DP déposée pour un abri ouvert Route de Desviages
- 1 PC déposé pour un abri ouvert en extension de maison et une modification d'une partie d'un garage en pièce habitable
- Pièces complémentaires demandées pour :
 - DP division de parcelle Les Fayolles
 - DP abri agricole Cote Mîche Est (proche rivière La Savasse)

PLU :

- Présentation ce jour par le Bureau d'études EcoStratégie du diagnostic territorial et de l'état de l'environnement,

Suppression d'emploi (fonctionnaire) :

Le Maire, rappelle la création d'un emploi d'adjoint technique principal 2ème classe (délibération n° 33.2017) dans le cadre d'un avancement de grade. Monsieur Le Maire propose de supprimer le poste d'adjoint technique à temps complet. Vu l'avis favorable du Comité Technique, courrier du 12/12/2017.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 10/02/2018,

Emplois	Ancien effectif		Nouvel effectif
	01 septembre 2017	01 octobre 2017	10 février 2018
- Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	0	1 temps complet	1 temps complet
- Adjoint technique territorial	1 temps complet 2 temps non complets	1 temps complet 2 temps non complets	2 temps non complets
- Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	1 temps non complet	1 temps non complet	1 temps non complet

Le Conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité décide (12 pour, 0 contre, 0 abstentions) d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

Bâtiments Communaux

Modification de la demande de subvention au titre des fonds de concours de l'Agglo pour le projet : Aménagement des abords de la mairie et du local technique.

Monsieur le Maire expose que des notifications de subventions allouées par la Région et le Département pour ce projet ont été reçues, il propose d'affiner donc le plan de financements des travaux sur le patrimoine aux abords de la mairie :

Le coût total de ces travaux s'élève à un montant de 42 585.55 € HT.

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :